



TITRE PROFESSIONNEL ASSISTANT DE VIE AUX FAMILLES (ADVF)

Titre de niveau 3 délivré par le Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion

RNCP 37715

Date de parution au BO 02/07/2023
Date d'échéance de l'enregistrement 05/07/2028

UN TITRE ADVF PAR APPRENTISSAGE POUR QUI ?

- Pour les jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus
- Au-delà de 29 ans, pour les personnes en situation de handicap, pour les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise

En contact direct avec les usagers, l'apprenti doit posséder un bon sens relationnel. Ses conditions de travail exigent de la polyvalence et une bonne résistance physique et psychologique.

L'ENTRÉE EN FORMATION

Conditions



L'entrée en formation est accessible avec ou sans diplôme
Le candidat doit maîtriser les savoirs fondamentaux (lecture, écriture)

Employeur



Il faut avoir identifié un employeur pour la réalisation de son contrat d'apprentissage

Délai d'accès



Dès signature du contrat, 3 périodes d'entrée en formation par an.
Signature du contrat d'apprentissage jusqu'à 3 mois avant le début de formation.

UN TITRE ADVF POUR DÉVELOPPER DES SAVOIR-FAIRE

L'assistant de vie aux familles (ADVF) contribue au bien-être des personnes au sein de leur foyer en respectant leur dignité, leur intégrité, leur vie privée et leur sécurité.

Afin de permettre aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap de maintenir leur autonomie et de contribuer à vivre à domicile, l'ADVF met en oeuvre les gestes et les techniques appropriés pour les aider, dans le respect de l'intimité et à l'écoute de la personne.

Il assure la garde de l'enfant à domicile.

UN TITRE ADVF POUR APPRENDRE : PROGRAMME

La formation est découpée en 3 blocs. L'organisation modulaire de la formation permet des allègements de parcours selon les acquis des candidats (diplômes antérieurs).

1. Entretenir le logement et le linge d'un particulier

Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier.

Entretenir le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés.

Entretenir le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés

2. Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets

Etablir une relation professionnelle avec la personne et son entourage.

Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement.

Aider la personne dans la réalisation de ses projets et à maintenir un lien social.

Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer.

Aider la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas.

Adapter son intervention à la personne en situation de handicap.

3. Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile

Définir avec le parent le cadre de l'intervention auprès de l'enfant.

Prévenir les risques et assurer la sécurité de l'enfant.

Accompagner l'enfant dans ses apprentissages de base, dans sa socialisation et lors de ses activités.

Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas.



UNE FORMATION ADVF VALIDÉE

Pour obtenir le titre professionnel complet, il faut avoir validé les 3 blocs de formation. En cas de validation partielle, le bénéficiaire d'un bloc validé est conservé. Possibilité de passer chaque bloc de façon indépendante.

L'évaluation se compose de :

- Évaluations en cours de formation
- Épreuve terminale : une épreuve de mise en situation professionnelle réelle et reconstituée
- Dossier professionnel (DP) du candidat + un entretien avec le jury de validation

Titre de niveau 3 délivré par le Ministère de l'Emploi.

UN TITRE ADVF POUR RÉUSSIR

- Taux de réussite aux examens (2024-2025) : 100%
- Taux de satisfaction (2024-2025) : 100%
- Taux d'insertion à l'emploi (2024-2025) : 100%
- Taux de rupture du CFA (2024-2025) : 7%

UNE FORMATION ADVF ACCESSIBLE

- 8 à 24 apprentis
- Environ 25% du temps en centre de formation et 75% du temps en entreprise
- 425 heures en centre de formation
- Formation prise en charge par les OPCO (coût estimé pour 12 mois de formation environ 6.000 euros). *Le reste à charge pour l'apprenti est donc nul.*

UN TITRE PROFESSIONNEL ADVF, À AIRE FORMATION, C'EST :

- Un réseau de professionnels qui intervient tout au long de la formation pour partager son expérience de terrain
 - Une pédagogie active basée sur le travail de groupe, le projet et la pratique
- Un suivi individualisé grâce à la disponibilité et au professionnalisme des formateurs
- Des équipements performants : salle informatique, salles dédiées aux pratiques professionnelles
 - Bâtiments et formations accessibles aux personnes en situation de handicap
- Orientation et adaptation pédagogique possible, tutorée par un référent handicap
 - Possibilité de restauration sur place (cantine)

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Prendre contact avec le Centre de formation
au 03.21.11.11.45

52 rue d'Isbergues
62120 Aire sur la Lys

aire-formation@cneap.fr
www.lycee-saintemarie.fr

n° de déclaration d'activité :
3162042062

MAJ - 12/2025



U-A de
AIRE-SUR-LA-LYS

